

Colloque scientifique
« La décentralisation fiscale en République démocratique du Congo

Judi 5 novembre 2009
Kinshasa, Assemblée nationale de la RDC, salle du Congrès

Organisé par la CAPAC, Faculté de Droit et de Science politique de l'Université de Liège
et la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa

Sous le Haut patronage de l'Assemblée nationale

Programme

Séance d'ouverture, 9h00-9h45

Accueil et discours d'ouverture :

- M. Boris Laka Mbuku, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale de la RDC,
- M. Olivier Caprasse, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Liège,
- M. Mulumba Katchy, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa.

1^{ère} session, 9h45-13h30 – La décentralisation fiscale : aspects juridiques et politiques

M. Christian Behrendt, Université de Liège : *La décentralisation fiscale : dispositions constitutionnelles et législations organiques.*

M. Quentin Michel, Université de Liège : *La décentralisation fiscale : autonomies locales, tutelles et contentieux.*

10h30 : pause café

M. Pierre Verjans et Geoffroy Matagne, CAPAC, Université de Liège : *La décentralisation fiscale : enjeux politiques et solidarités nationales.*

Commentateur : M. Bonaventure Bibombe Muamba, Université de Kinshasa.

Débat général

13h30 : Repas de midi

2^{ème} session, 14h30-17h00 – La décentralisation fiscale : principes généraux de fédéralisme fiscal et budgétaire, autonomies fiscales et mécanismes de financement et de péréquation

M. Marc Bourgeois, Université de Liège

Mme Magali Verdonck, Facultés universitaires Saint-Louis

Commentateur : M. Kola Gonze, Université de Kinshasa

Débat général

17h00 : Conclusions par M. Bob Kabamba, Cellule d'appui politologique en Afrique centrale

17h15 : Cocktail dînatoire